



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

*Extrait du livre des délibérations du conseil municipal  
du procès-verbal de la séance ordinaire dûment convoquée et  
tenue le 15 août 2022 à 19 h 05*

*Étaient présents, sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher et en présence de la directrice générale et greffière adjointe, madame Julie Forgues et formant quorum, les conseillers suivants :*

*monsieur Michaël Vangansbeck, madame Johanne Lepage  
et monsieur Daniel Beaudoin.*

*Étaient absents, la conseillère, madame Joan Raymond, et le conseiller, monsieur Alexandre Morin.*

**Résolution # 8739-08-2022**

**CONTRÔLE INTÉrimAIRE POUR LES OPÉRATIONS CADASTRALES ET LES PROJETS INTÉGRÉS.**

ATTENDU que la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a débuté le processus de modification de son plan d'urbanisme par le dépôt d'un avis de motion ;

ATTENTU que la modification du plan d'urbanisme vise à revoir les normes de lotissement sur l'ensemble du territoire ainsi que le développement sous forme de projet intégré ;

ATTENDU qu'en vertu des articles 111 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), le conseil municipal peut adopter une résolution de contrôle intérimaire afin d'interdire ces interventions ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil adopte la présente résolution de contrôle intérimaire visant, sous réserve des exceptions prévues à l'article 112 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), à :

1. Interdire, sur l'ensemble du territoire de la Ville, les nouvelles demandes d'opération cadastrale pour un lot destiné à un usage résidentiel;
2. Interdire, sur l'ensemble du territoire de la Ville, les nouvelles utilisations du sol, les nouvelles constructions et les nouvelles demandes d'opération cadastrale relatives à un projet intégré.

Copie authentifiée

Ce 19-08-2022

Par :

Julie Forgues  
Directrice générale et  
greffière adjointe

88, chemin Masson Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
Tél. : 450 228-2543 | Téléc. : 450 228-4008 | Courriel : [greffe@lacmasson.com](mailto:greffe@lacmasson.com)